

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Adams, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat, en date du 9 juin 1897, demandant un état sous forme de tableau indiquant la nature, la quantité et la valeur des différents articles exportés du Canada en France pendant les années finissant le 30 juin 1893, 1894, 1895 et 1896.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 54a.)

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (110) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud " ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à samedi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé : " Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi d'étrangers et aubains," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.